



La Flamme Olympique & les Chemins de la vigne en France

Au cours des siècles, les savoir-faire liés à la production du vin ont contribué à construire les identités nationales, qui ont participé à la création d'un patrimoine viticole commun. Symbole de convivialité, élément identitaire, cet héritage culturel est fièrement illustré en France.

APPEL à CANDIDATURE

Patrimoine Culturel & Création Artistique

CREATION

Les candidats devront soumettre une création en référence à l'objectif de valorisation des cultures vivantes de la vigne et du vin : les savoir-faire, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques liées à la nature et à l'univers ainsi que les traditions orales.

Nombre d'éléments différenciants qui amènent à comprendre, à se situer, à donner du sens au présent et à ce qui est vécu.

SELECTION

Un comité artistique, constitué spécifiquement pour ce programme sera chargé de procéder à la sélection des candidatures et de suivre le bon déroulement des différentes phases jusqu'à l'exposition.

La sélection tiendra compte de la pertinence des projets de création et s'exercera sur l'ensemble du territoire français.

Durant l'analyse des dossiers, si besoin, les candidats pourront être invités à participer à une phase prospective, afin de déterminer la faisabilité et les possibilités de réalisation. A l'issue, sera arrêtée la liste définitive des candidatures retenues.

L'appel à candidature a pour objet la représentation artistique du patrimoine vitivinicole lors du passage de la flamme olympique dans les régions viticoles. La première exposition se déroulera lors d'un événement célébrant le passage de la flamme olympique.

La représentation artistique consistera exclusivement à la création originale d'affiches qui devront dialoguer avec le patrimoine matériel ou immatériel viticole, en résonance avec l'identité et les spécificités d'une région viticole et en lien avec les thématiques définies pour le réseau REMCI Vitis, premier Réseau des Musées et Centres d'Interprétation de la Vigne et du Vin.

www.remcivitis.com

<https://www.paris2024.org/fr/parcours-relais-flamme-olympique>

PRODUCTION ET EXPOSITION

Les candidats retenus pourront proposer plusieurs créations.

Parmi les créations proposées par les candidats, seront retenues 10 affiches ;

Les affiches devront être proposées en format A3 en privilégiant la réalisation pour un agrandissement sans perte de qualité par rapport aux originaux (maximum de 120x176 cm /affiche grand format pour leur exposition en ville)

Parmi les 10 affiches retenues, l'une sera exploitée pour assurer la promotion de l'exposition.

La première exposition est prévue le 24 mai 2024 à Angoulême.

Les 10 affiches retenues feront ensuite l'objet d'une exposition itinérante qui sera accueillie dans certains musées partenaires du réseau REMCI Vitis.

COMMUNICATION - VALORISATION

Les créations devront être réalisées gracieusement mais seront valorisées par tout moyen de communication : exposition lors d'événements, sites internet, réseaux sociaux, , publications, reportages etc.

Un accord préalable à la sélection sera demandé aux créateurs.



PROPRIETE DE LA CREATION

Les créateurs partageront avec les organisateurs et tout autre partenaire de l'événement, le droit d'usage dans le respect de leur droit moral et de leur propriété intellectuelle.

CANDIDATURE

Pour être sélectionnés dans le cadre du présent appel, les créateurs sont invités à déposer leur candidature en format numérique jusqu'au 30 janvier 2024 minuit.

Le projet peut être présenté par un artiste ou un collectif d'artistes, une association, une école de design ou toute structure active dans le secteur de l'économie créative.

La candidature devra être composée impérativement de deux documents :

- Le premier récapitulant la formation et/ou le parcours artistique du candidat (maximum 1.000 signes typographiques);
- L'autre résumant le projet qu'ils souhaitent réaliser, sous forme de note d'intention libre précisant l'origine de l'idée, les axes d'investigation et la présentation de l'œuvre.

La candidature pourra être accompagnée de toute pièce complémentaire susceptible d'expliquer le projet (maquette, modèle de référence, illustration...ect).

Tout créateur travaillant sur un support autre que papier est le bienvenu si et seulement si la création est adaptée et traduite pour être présentée sous format « affiche » selon les critères et contraintes indiquées.

CALENDRIER

28 décembre 2023: Lancement de l'appel

30 janvier 2024: Date limite de candidature

Analyse des candidatures

14 février 2024: Notification aux candidats

29 avril 2024: Date limite de remise des œuvres

1 au 22 mai 2024: Montage et installation

24 Mai 2024: Inauguration

Information et dépôt des candidatures
remcivitis@gmail.com